Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Nouveau programme cantonal de prévention des infections

Sur la base d'analyses réalisées par des experts et d'une expérience pilote conduite par le réseau de soins de l'Ouest vaudois, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et la Division Autonome de Médecine Préventive du CHUV (DAMPH) ont lancé un programme cantonal de lutte contre les infections liées aux soins.

Ce programme de prévention est mis en oeuvre dans les hôpitaux, les établissements médico-sociaux (EMS), les Centres de traitement et de réadaptation ainsi que les soins ambulatoires.

Les infections liées aux soins ont augmenté durant ces dernières années et constituent un problème de santé publique préoccupant, en raison de la vulnérabilité accrue d'une population âgée et du développement de la résistance des germes aux traitements antibiotiques. Elles touchent entre 6 et 12% des patients hospitalisés en Suisse et on estime que dans le canton de Vaud, environ 5'000 personnes sont victimes de telles infections chaque année. Elles entraînent une souffrance humaine et des coûts élevés pour le système de santé. Elles concernent tous les lieux de soins et ne se limitent plus aux établissements de soins aigus, car les patients circulent davantage dans le système de santé.

Le Service de la santé publique du DSAS a lancé un programme d'hygiène, de prévention et de contrôle des infections (HPCI) visant à réduire leur fréquence dans toutes les institutions sanitaires du canton. Fondé sur la coordination des ressources, grâce à la mise sur pied de cellules régionales et d'une Unité cantonale, il permettra d'améliorer et d'harmoniser la formation des professionnels concernés dans les hôpitaux, les EMS, les Centres médico-sociaux (CMS) et le secteur ambulatoire. Il constitue également un moyen de développer la surveillance épidémiologique et

l'expertise dans toutes les régions du canton. La DAMPH est responsable de la supervision scientifique et technique du programme.

Le programme de prévention élabore des directives communes à toutes les institutions sanitaires du canton et il formule des recommandations à leur intention.

Les axes d'intervention principaux pour 2004 sont la prévention des infections à staphylocoques dorés résistants aux antibiotiques (MRSA) et pour 2005, le perfectionnement en hygiène destiné à tous les professionnels. A fin 2006, le programme de prévention fera l'objet d'une évaluation par le Service de la santé publique.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 octobre 2004

Prof. Patrick Francioli, DAMPH, CHUV, tél. : 021 314 02 50 DSAS, Dr Daniel Laufer, médecin cantonal, tél. : 021 316 42 46

diaporama
presentation
hygiene_prev